



Opportunités d'engagement

Véhicules hors d'usage – la FIVA rencontre le Bundestag allemand

Le 8 novembre, la Commission Législation de la FIVA a participé à la réunion du Groupe parlementaire pour le patrimoine automobile au Bundestag allemand (Parlement) à Berlin. La FIVA a présenté sa Feuille de route réglementaire en insistant sur notre position relative à la proposition de l'UE en matière de Véhicules hors d'usage (VHU). M. Carsten Müller, membre du Bundestag allemand, présidait la réunion, à laquelle participait le membre du Parlement européen, M. Bernd Lange, Président du Groupe de véhicules historiques du Parlement européen. Nous avons également entendu une présentation à propos des VHU par le Ministre allemand, M. Fabian Jaensch.



La FIVA travaille activement avec les décideurs politiques afin de défendre [notre position relative à la proposition VHU](#) :

1. Protéger le droit de réparation par les propriétaires de véhicules ; 2. Faciliter le commerce de pièces détachées et de composants automobiles ; 3. Permettre l'exportation et l'importation de VH et leurs pièces détachées.

Au Parlement européen, la Commission de l'environnement est en train de rédiger un premier rapport sur la proposition VHU (délais pour les amendements fixé au 21 janvier). [Les fédérations nationales sont invitées à contacter leurs eurodéputés nationaux siégeant dans la Commission](#). Des projections sont disponibles à la demande. Pour leur part, les socio-démocrates suédois au Parlement européen ont [lancé une campagne](#) intitulée : « L'UE ne devrait pas nous forcer à mettre nos voitures à la casse », adressée à la Commission européenne et aux négociateurs au sein du Parlement européen.

Nouvelle Commission européenne – le Parlement approuve la Commission « von der Leyen II »

Le 27 novembre, les [eurodéputés ont confirmé le Collège de Commissaires proposé](#) dans son ensemble, faisant suite aux auditions individuelles des Commissaires au cours des dernières semaines. 370 eurodéputés ont voté pour, 282 contre et 36 se sont abstenus. Après sa désignation formelle par le Conseil européen à la majorité qualifiée, **la nouvelle Commission européenne devrait assumer ses fonctions le 1^{er} décembre 2024.**

La FIVA collaborera avec les équipes des nouveaux Commissaires dès qu'elles seront connues publiquement.

Développements

Zones à faibles émissions – La ville de Rome exempt les véhicules historiques des ZFE grâce au travail de l'ASI

Le 30 octobre, le Maire de Rome a promulgué l'Ordonnance n° 122, [exemptant les véhicules historiques des nouvelles restrictions de trafic](#) dans la « Zone verte », la zone à circulation limitée (ZFE). Cet accomplissement est le résultat direct du plaidoyer persistant de la fédération nationale Automotoclub Storico Italiano (ASI) de la FIVA en vue de protéger et de promouvoir les VH. La nouvelle ordonnance exempt les véhicules d'intérêt historique et de collection, tels que définis par l'article 60 du Code de la route italien, et les cyclomoteurs de plus de 30 ans munis d'un Certificat de pertinence historique, des restrictions de trafic dans Rome. « Il s'agit d'une étape majeure en vue de préserver le patrimoine automobile », disait le Président de l'ASI, Alberto Scuro, notant que ces véhicules ne représentent que 0,29 % du trafic romain.

Le succès de l'ASI à Rome représente un jalon majeur dans la reconnaissance des VH et de notre droit de circuler dans les villes européennes, vu notre contribution au patrimoine culturel et à l'impact environnemental négligeable des VH.

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont : Lars Genild (Président), Giuseppe Dell'Aversano, Wolfgang Eckel, Michail Filippidis, Thierry Guillourel, Peeter Henning, Johann König, Stanislav Minářík, Bert Pronk et Kurt Sjoberg. Gabriel Lecumberri d'EPPA travaille avec la Commission.